

Salle Frémur

Tarifs en euros :

Dénomination du locataire	Location salle	Electricité forfait	Location cuisine forfait	Location couvert / forfait	Observations
- Associations de TADEN déclarées (Loi 1901) - Entreprises implantées sur la Commune de TADEN - Particuliers résidant sur la Commune de TADEN	80 €	35 €	40 €	16 €	Néant
- Particuliers hors Commune - Entreprises hors Commune - Associations hors Commune	150 €	35 €	40 €	16 €	Néant

La salle pourra être louée pour l'organisation de vins d'honneur ou conférences à la demi-journée, les tarifs étant fixés comme suit :

Tarifs applicables au 1^{er} février 2017 :

Dénomination du locataire	Location salle avec ou sans mobilier	Chauffage	Location de la cuisine	Location couvert / personne	Observations
Personnes ou associations domiciliées sur la Commune de TADEN	50 €	20 €	0	/	Néant
Personnes privées ou associations hors Commune	70 €	20 €	0	/	Néant

- Remplacement du matériel manquant (maintien des anciens tarifs) :

Vaisselle	Euros	Matériel	Euros
Assiette	2,75 €	Chaise	30,50
Verre	2,15 €	Table	175 €
Couteau, fourchette, cuillère	1,10 €	Tasse, ramequin	1,10 €
Bros "type Arc"	3,05 €		

- Intervention pour nettoyage :

Un chèque de caution de 100 € établi à l'ordre du Trésor Public sera demandé lors de la réservation. Celui-ci sera restitué dès lors qu'aucune dégradation ou anomalie n'aura été constatée lors de la restitution des clés et de l'état des lieux de sortie.

- Caution de garantie :

La caution demandée lors de la réservation de la salle est fixée à la somme de 800 €. Un chèque de caution établi à l'ordre du Trésor Public sera remis lors de la réservation de la salle.

Location de matériel

Les prix de location du matériel de fêtes (tables, bancs et chaises) n'ont pas été révisés depuis 1998. Ils sont revalorisés comme suit :

Matériel	Tarif actuel (€)	Nouveau tarif (€)
Table en bois de 2 mètres linéaires (6 à 8 personnes)	1,22 €	3 €
Banc de 2 mètres (3 à 4 personnes)	0,90 €	2 €
Chaise	0,30 €	1 €

Par ailleurs, un prix forfaitaire de 12 € sera appliqué à chaque demande de livraison de matériel par les services municipaux.